

Travaux de Voirie Rue Marat et rue de La Guern

Les rue Marat et de la Guern vivent une période de travaux qui vont s'opérer sur deux phases en février puis en avril.

Sur la première phase de travaux qui est en cours, la circulation sera perturbée, notamment les 22 et 23 février. Les travaux impliquent de travailler en rue barrée. Des panneaux de déviation seront posés par l'entreprise chargée des travaux (une communication préalable a été effectuée auprès des riverains).

Confiée à l'entreprise Eurovia, les travaux visent :

- A la mise aux normes des voies cyclables, action qui intègre le programme d'investissement 2021 de développement des itinéraires cyclables de plus d'un demi million d'euros qui a été présenté lors du vote du budget.
- A la reprise du tapis
- A la pose de bordures podotactiles, conformément aux actions de mise en accessibilité des espaces publics
- A la réfection de Quai de Bus

L'emprise des travaux représente une surface de 5600 m² et 420 mètres linéaires.

D'un montant total de 206 992,89 € TTC, le coût des travaux se répartit ainsi :

- Rue de la Guern : 41 097,23 €
- Rue de Marat (Entre le carrefour avec la rue de la Guern et la rue Baudin) : 38 302,52 €
- Rue Marat (Gounod jusqu'à Impasse Marat) : 127 593,14 €

N'hésitez pas à faire connaître vos difficultés rencontrées en vous adressant à la mairie, par courrier, par mail : mairie@ville-lanester.fr ou par téléphone 02 97 76 81 81.

Maurice Péron
Adjoint aux travaux,
à la végétalisation de la ville et la propreté urbaine